

Sensorion publie ses résultats annuels 2025, présente une mise à jour de sa feuille de route et annonce la publication du rapport annuel

- Les études préparatoires à la soumission CTA/IND du GJB2-GT (SENS-601) progressent, soutenues par des interactions réglementaires avec la FDA et l'EMA depuis le T3 2025, avec un objectif de soumission de la CTA au S1 2026
- L'essai clinique Audiogene du SENS-501 est en cours ; les données d'efficacité à six mois sont attendues au T1 2026
- Renforcement du bilan et de la base actionnariale grâce à un financement de 60 millions d'euros en janvier 2026, incluant un investissement stratégique de 20 millions d'euros de Sanofi ; trésorerie étendue jusqu'à fin S1 2027

Montpellier, le 18 mars 2026 à 7h30 – Sensorion (FR0012596468 – ALSEN), Société pionnière de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour restaurer, traiter et prévenir les troubles de la perte auditive, publie aujourd'hui ses résultats annuels 2025, présente une mise à jour de sa feuille de route et annonce la mise à disposition du rapport annuel.

« L'année écoulée a été une période de progrès exceptionnels, tant au niveau de notre portefeuille de programmes qu'en matière de développement de l'entreprise », a commenté **Amit Munshi, Président du Conseil d'administration et Directeur Général par intérim de Sensorion**. « Notre programme de thérapie génique GJB2 a continué de progresser vers la soumission CTA/IND, soutenu par des interactions réglementaires avec la FDA et l'EMA, ciblant la première cause de surdité congénitale génétique, responsable d'environ 50 % des cas de perte auditive congénitale non syndromique à transmission autosomique récessive. En l'absence de thérapie génique approuvée actuellement disponible pour la perte auditive liée au gène GJB2, le SENS-601 a le potentiel d'être la première thérapie génique administrée chez l'homme ciblant les mutations du gène GJB2. Sur le plan financier, nous avons réalisé avec succès un financement de plus de 60 millions d'euros, mené par un investissement stratégique de Sanofi ainsi qu'avec la participation d'investisseurs existants et nouveaux. Cette opération nous a permis de renforcer notre bilan et notre base actionnariale afin de financer les prochaines étapes du développement de nos programmes de thérapie génique. Nous accueillons ainsi Sanofi, acteur pharmaceutique de premier plan actif dans le domaine de la thérapie génique, ainsi que des investisseurs institutionnels de premier plan du secteur de la santé au sein de nos actionnaires. Je tiens à remercier Nawal Ouzren pour le travail accompli en tant que Directrice Générale de Sensorion. Le Conseil d'administration et l'équipe de direction sont pleinement mobilisés, et nous abordons l'année 2026 dans une position favorable pour mener à bien notre feuille de route clinique et de la Société. Au nom de l'ensemble de l'équipe, je tiens à remercier nos actionnaires de longue date, ainsi que les patients et les médecins pour leur soutien continu. Nous restons déterminés à développer des thérapies innovantes pour les patients souffrant de troubles de la perte auditive. »

Faits marquants du portefeuille de programmes et prochaines étapes clés

Thérapies géniques pour les surdités héréditaires monogéniques

En 2025, Sensorion a fait progresser son portefeuille de thérapies géniques développées en collaboration avec l'Institut Pasteur. La Société a franchi plusieurs étapes importantes avec le SENS-501, destiné au traitement de la perte auditive causée par une déficience en otoferline.

SENS-501 : Programme de thérapie génique pour restaurer l'audition chez les patients OTOF

Le SENS-501 de Sensorion est une thérapie génique à double vecteur AAV (virus adénoassocié) visant à restaurer l'audition chez les patients porteurs de mutations du gène OTOF, souffrant d'une perte d'audition neurosensorielle sévère à profonde, prélinguale, et non syndromique. La perte auditive liée à la déficience en otoferline est responsable de près de 8 % de l'ensemble des cas de surdité congénitale, avec environ 20 000 personnes touchées aux États-Unis et en Europe¹.

À la suite de l'achèvement du recrutement de la première cohorte en décembre 2024, l'essai clinique de Phase 1/2 Audiogène du SENS-501 a reçu une recommandation positive du Comité de Surveillance des Données (DMC) en février 2025, après examen des premières données de sécurité. Les résultats préliminaires annoncés en juillet 2025 ont confirmé que l'administration intracochléaire d'une faible dose de SENS-501 (1,5E11 vg/oreille) a été bien tolérée chez les nourrissons et les enfants en bas âge de 6 à 31 mois, sans événement indésirable grave signalé. De premiers signaux d'efficacité clinique ont été observés, incluant des réponses positives aux potentiels évoqués auditifs (PEA) et à l'audiométrie tonale dans la Cohorte 1.

Sensorion a achevé le recrutement de la deuxième cohorte en juillet 2025 et a reçu une nouvelle recommandation positive du DMC en matière de sécurité. En décembre 2025 de premières améliorations directionnelles ont été également observées dans la Cohorte 2, deux des trois patients traités présentant des gains de seuils auditifs au troisième mois, atteignant respectivement environ 60 et 70 dB HL aux meilleures fréquences.

La Société examinera les données d'efficacité à six mois et communiquera durant le premier trimestre 2026 dès que l'ensemble de données aura atteint un niveau de maturité jugé suffisant.

GJB2-GT : Programme de thérapie génique pour restaurer l'audition chez les patients GJB2

Le programme *GJB2* de thérapie génique AAV de Sensorion, et développé en collaboration avec l'Institut Pasteur, a le potentiel de traiter trois pathologies liées aux mutations du gène GJB2 : la surdité congénitale pédiatrique, les formes progressives de perte auditive chez l'enfant et les formes précoces de presbycusie chez l'adulte. La Société a présenté pour la première fois les données de preuve de concept du GJB2-GT lors du congrès de la Société Européenne de Thérapie Cellulaire et Génique (ESGCT), qui s'est tenu en octobre 2024 à Rome, en Italie, et a depuis poursuivi le développement du programme vers l'entrée en phase clinique. En septembre 2025, dans le cadre de la publication de ses résultats semestriels, la Société a indiqué qu'afin d'appuyer le dépôt de la demande d'autorisation d'essai clinique (CTA), Sensorion avait entamé des discussions préliminaires avec les agences réglementaires américaine et européenne au troisième trimestre 2025. Les études préparatoires à la soumission de la CTA progressent de manière satisfaisante et le programme est en bonne voie pour le dépôt de la CTA au cours du premier semestre 2026.

¹ Rodríguez-Ballesteros M, Reynoso R, Olarte M, Villamar M, Morera C, Santarelli R, Arslan E, Medá C, Curet C, Völter C, Sainz-Quevedo M, Castorina P, Ambrosetti U, Berrettini S, Frei K, Tedín S, Smith J, Cruz Tapia M, Cavallé L, Gelvez N, Primignani P, Gómez-Rosas E, Martín M, Moreno-Pelayo MA, Tamayo M, Moreno-Barral J, Moreno F, del Castillo I. A multicenter study on the prevalence and spectrum of mutations in the otoferlin gene (OTOF) in subjects with nonsyndromic hearing impairment and auditory neuropathy. *Hum Mutat.* 2008 Jun;29(6):823-31. doi: 10.1002/humu.20708. PMID: 18381613.

SENS-401, la petite molécule de Sensorion pour le traitement et la prévention de la perte auditive

Le SENS-401 (Arazasetron) est une petite molécule que Sensorion développe dans trois indications : (i) le traitement de la surdité brusque neurosensorielle (SSNHL) (Phase 2b achevée), (ii) la prévention de la perte auditive résiduelle consécutive à l'implantation cochléaire, en partenariat avec Cochlear Limited (Phase 2a achevée), et (iii) la prévention de l'ototoxicité induite par le cisplatine (Phase 2a achevée). Le SENS-401 est administrable par voie orale et vise à protéger et préserver les tissus de l'oreille interne contre les dommages responsables de la déficience auditive. Le SENS-401 a obtenu la Désignation de Médicament Orphelin en Europe pour le traitement de la SSNHL, ainsi qu'aux États-Unis pour la prévention de l'ototoxicité induite par le cisplatine dans la population pédiatrique.

En 2019, Sensorion a annoncé que le gouvernement français avait attribué au consortium PATRIOT un financement non dilutif dans le cadre d'un Projet de Recherche et Développement Structurant pour la Compétitivité (PSPC) pour le développement du programme SENS-401 dans le traitement de la surdité brusque (SSNHL). À ce titre, Bpifrance a accordé à Sensorion une avance remboursable ainsi qu'une subvention au titre de sa participation, au sein d'un consortium, au Projet « PATRIOT ». Au cours du second semestre 2025, à la suite d'une demande d'ajustement du périmètre du projet par le consortium, Bpifrance et le consortium n'ont pas été en mesure de s'accorder sur des termes révisés, entraînant la conclusion du projet et des financements associés. En janvier 2026, la revue des dépenses éligibles au titre du projet a fait apparaître un montant de 0,3 million d'euros à restituer par Sensorion. Sensorion est actuellement en discussion avec Bpifrance concernant les modalités de remboursement de l'avance remboursable de 1,3 million d'euros reçue, net de l'ajustement susmentionné.

SENS-401 pour la prévention de l'ototoxicité induite par le cisplatine (CIO)

Le cisplatine et les autres composés à base de platine sont des agents chimio-thérapeutiques essentiels pour le traitement de nombreuses tumeurs malignes. Malheureusement, les thérapies à base de platine provoquent une ototoxicité, ou perte auditive, permanente, irréversible et particulièrement délétère, touchant 50 à 60² % des patients adultes et 90 % des patients pédiatriques survivant à un cancer.

L'essai de Phase 2a NOTOXIS est une étude exploratoire, multicentrique, randomisée, contrôlée et ouverte, conçue pour caractériser l'histoire naturelle de l'ototoxicité induite par le cisplatine, documenter les pratiques de prescription des oncologues et explorer si le SENS-401 pourrait jouer un rôle potentiel dans la prévention de l'ototoxicité chez les patients adultes atteints de pathologies néoplasiques, quatre semaines après l'achèvement d'une chimiothérapie à base de cisplatine.

Les données de fin d'étude ont confirmé le profil de sécurité favorable chez l'ensemble des patients traités par cisplatine, sans nouvel événement indésirable ni événement indésirable grave lié au SENS-401 signalé après 23 semaines d'administration orale biquotidienne. L'analyse principale a montré une variation comparable des seuils auditifs par rapport à la valeur initiale jusqu'à la fin du traitement dans les deux bras. Les analyses en sous-groupes et post hoc ont reproduit la tendance observée lors du Congrès Mondial d'Audiologie (WCA) 2024, suggérant un bénéfice potentiel du SENS-401 chez les patients exposés aux doses cumulées de cisplatine les plus élevées. Ces résultats sont destinés à orienter les prochaines étapes potentielles du plan de développement global du SENS-401.

Conseil d'administration et équipe de direction

Le 2 avril 2025, Sensorion a annoncé la nomination d'Amit Munshi en qualité de Président du Conseil d'administration et Administrateur indépendant, succédant à John Furey qui avait quitté ses fonctions d'Administrateur indépendant. M. Munshi a également remplacé Khalil Barrage, qui avait assuré la présidence par intérim depuis le 31 mars 2023 et a poursuivi son mandat en tant qu'Administrateur. Cette nomination a été effectuée par voie de cooptation et a été ultérieurement ratifiée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale de la Société en mai 2025.

M. Munshi dispose de plus de 35 ans d'expérience dans le secteur de la santé, avec un parcours reconnu à la tête de sociétés de biotechnologie qu'il a accompagnées dans des phases de croissance transformatrice et des opérations de cession majeures. Il a récemment occupé le poste de Directeur

² JCO Oncology practice, ASCO, volume 19, Issue 5/ CIO: a concise review of the burden, prevention and interception strategies, May 2024 Chattaraj.

Communiqué de presse

Général d'Orna Therapeutics (et précédemment de ReNAgade Therapeutics, acquise par Orna en mai 2024). En tant que Président et Directeur Général d'Arena Therapeutics (Nasdaq : ARNA) à partir de 2016, il a mené la transformation de la Société en une organisation clinique de phase avancée, aboutissant à son acquisition par Pfizer pour 6,7 milliards de dollars en mars 2022, après avoir également fait émerger des actifs au sein de Longboard Therapeutics (Nasdaq : LBPH ; acquise par Lundbeck pour 2,6 milliards de dollars). Auparavant, en tant que cofondateur et Directeur du Développement Commercial de Kythera Biopharmaceuticals (Nasdaq : KYTH), il a identifié l'actif principal Kybella®, dirigé plusieurs tours de financement et conclu un accord de licence hors Amérique du Nord d'un montant de 370 millions de dollars avec une division de Bayer, avant l'acquisition de KYTH par Allergan pour 2,1 milliards de dollars en juin 2015. M. Munshi a également occupé des postes de direction chez Amgen Inc., notamment en tant que Directeur Général de la division Néphrologie Europe, basé en Suisse. Il est titulaire d'un MBA de la Peter Drucker Graduate School of Management de la Claremont Graduate University et d'un BA en Histoire et d'un BS en Économie Quantitative de l'UC Riverside.

Le 17 février 2026, Sensorion a annoncé que Nawal Ouzren, Directrice Générale de Sensorion et Administratrice au sein du Conseil d'administration, quittait ses deux fonctions pour un motif personnel incompatible avec l'exercice de la fonction de Directrice Générale. Amit Munshi, qui exerce la présidence du Conseil d'administration de Sensorion, assume également le rôle de Directeur Général par intérim, et Mme Ouzren restera temporairement en tant que consultante auprès de la Société afin d'assurer une transition efficace. Le Conseil d'administration a engagé le processus de recherche d'un Directeur Général permanent.

Renforcement de la position financière de Sensorion

Le 28 janvier 2026, Sensorion a annoncé une augmentation de capital de 60 millions d'euros réservée à des catégories spécifiques d'investisseurs par l'émission de 214 285 714 actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix par Action Nouvelle de 0,28 € au bénéfice de Sanofi pour 20 millions d'euros, et de Redmile Group, Artal, conseillé par Invus, et Sofinnova Partners, actionnaires existants, ainsi que d'autres investisseurs incluant Cormorant Asset Management, Coastlands Capital et Sphera Healthcare, pour 40 millions d'euros.

Prochaines étapes attendues et calendrier estimé

- T1 2026 – SENS-501 : Données de suivi à 6 mois de la deuxième cohorte de l'essai clinique de Phase 1/2 Audiogene
- S1 2026 – SENS-601 (GJB2-GT) : Soumission de la demande d'essai clinique (CTA)

Faits marquants financiers de l'exercice 2025

- **Situation de trésorerie**
La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à environ 47,5 M€ au 31 décembre 2025, contre 77,0 M€ au 31 décembre 2024, montant qui incluait à fin 2024 un dépôt à court terme de 10,2 M€ classé en autres actifs courants.
- **Frais de Recherche et Développement (R&D)**
Les frais de R&D ont augmenté de 12 % passant de 25,7 millions d'euros en 2024 à 28,8 millions d'euros en 2025.
- **Frais Généraux**
Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 7,7 millions d'euros en 2025, contre 9,4 millions d'euros en 2024.
- **Résultat net**
La perte nette s'est établie à -29,4 millions d'euros en 2025, contre -26,0 millions d'euros en 2024.

Communiqué de presse

• Perspectives financières

Sur la base d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 47,5 millions d'euros au 31 décembre 2025 et d'un placement privé de 60 millions d'euros, dont le produit net d'environ 56 millions d'euros a été reçu le 30 janvier 2026, annoncé le 28 janvier 2026, à la date de clôture des comptes, la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour couvrir ses besoins de trésorerie au-delà des douze prochains mois, soit jusqu'à fin juin 2027.

Résultats financiers

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont été préparés selon les normes IFRS et approuvés par le Conseil d'administration le 17 mars 2026.

Le compte de résultat consolidé, au 31 décembre 2025, se présente de la manière suivante :

<i>En Milliers d'Euros – normes IFRS</i>	31.12.2025	31.12.2024
Produits opérationnels	5 814	6 653
Frais de recherche et développement	-28 840	-25 664
Frais généraux	-7 727	-9 390
Total des charges opérationnelles	-36 567	-35 054
Résultat opérationnel	-30 753	-28 401
Résultat financier	1 328	2 555
Impôt sur les sociétés	-4	-126
Résultat net	-29 429	-25 972

Le bilan consolidé au 31 décembre 2025 est le suivant :

<i>En Milliers d'Euros – normes IFRS</i>	31.12.2025	31.12.2024
Actifs non courants	2 997	3 574
Autres actifs courants	7 433	18 934
<i>Dont dépôts à court terme</i>	-	10 214
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 457	66 769
Total des Actifs	57 887	89 277
Capitaux propres	44 479	72 138
Passifs non courants	1 441	3 486
Passifs courants	11 966	13 653
Total Passif et capitaux propres	57 887	89 277

Comptes certifiés de 2025

Le Conseil d'administration du 17 mars 2026 a arrêté les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2025. Le Rapport Annuel est disponible sur son site internet : <https://www.sensorion.com/investisseurs/> rubrique « informations réglementées ». Les états financiers de l'année 2025 ont fait l'objet d'un audit par les Commissaires aux Comptes de la Société et un rapport sans réserve est en cours d'émission.

À propos de SENS-501

SENS-501 (OTOF-GT) est un programme innovant de thérapie génique développé pour traiter une forme spécifique de surdité congénitale liée à des mutations du gène OTOF (otoferline). Ce gène joue un rôle clé dans la transmission des signaux auditifs entre les cellules ciliées de l'oreille interne et le nerf auditif. Lorsque ce gène est défectueux, les personnes atteintes naissent avec une perte auditive sévère à profonde.

L'objectif de SENS-501 (OTOF-GT) est de restaurer l'audition en introduisant une copie fonctionnelle du gène OTOF directement dans les cellules ciliées via la technologie des vecteurs viraux (AAV). Cette thérapie vise à rétablir le processus normal de conversion des sons en signaux électriques, permettant ainsi aux patients de retrouver leur capacité auditive.

Actuellement en phase de recherche clinique, ce programme de thérapie génique représente un espoir important pour les familles touchées par cette forme rare de surdité génétique. SENS-501 (OTOF-GT) incarne un engagement en faveur de l'innovation scientifique dans le domaine de l'audition, avec le potentiel d'améliorer considérablement la qualité de vie des patients souffrant de surdité génétique.

Cette thérapie génique pour des patients souffrant de déficience en otoferline a été développée dans le cadre du RHU AUDINNOVE, un consortium composé de l'Hôpital Necker Enfants Malades, de l'Institut Pasteur, de la Fondation pour l'Audition et de Sensorion. Ce projet est en partie financé par l'Agence Nationale de la Recherche française au titre du programme d'investissements d'avenir portant la référence ANR-18-RHUS-0007. Le gène OTOF, ciblé par l'essai Audiogene, a été découvert en 1999 à l'Institut Pasteur par l'équipe du Pr Christine Petit (Institut reConnect, Institut de l'Audition, Institut Pasteur) qui a également élucidé la physiopathologie de la surdité correspondante (DFNB9).

À propos de l'essai Audiogene

Audiogene vise à évaluer la sécurité, la tolérance et l'efficacité de l'injection intra-cochléaire de SENS-501 pour le traitement de la déficience auditive médiée par le gène OTOF chez des patients pédiatriques âgés de 6 à 31 mois au moment du traitement de thérapie génique. En ciblant les premières années de la vie, période où la plasticité cérébrale est optimale, les chances de ces jeunes enfants atteints d'une perte auditive pré-linguistique d'acquérir une parole et un langage normaux sont maximisées. L'étude comprend deux cohortes de deux doses suivies d'une cohorte d'expansion à la dose sélectionnée. Alors que la sécurité sera le principal critère d'évaluation de la première partie de l'étude d'escalade de dose, la réponse auditive du tronc cérébral (ABR) sera le principal critère d'évaluation de l'efficacité de la seconde partie d'expansion. Audiogene évaluera également la sécurité clinique, la performance et l'aptitude d'utilisation du système d'administration développé par Sensorion.

À propos de SENS-401

SENS-401 (Arazasetron), le principal candidat-médicament de Sensorion au stade clinique, est une petite molécule disponible par voie orale qui vise à protéger et à préserver le tissu de l'oreille interne des dommages responsables de la déficience auditive progressive ou séquellaire. Sensorion a développé SENS-401 dans trois essais cliniques de Phase 2 : en premier lieu pour la prévention de l'ototoxicité induite par le cisplatine, ensuite, pour la prévention de la perte auditive résiduelle chez les patients devant subir une implantation cochléaire. Enfin, pour le traitement de la perte auditive neurosensorielle soudaine, SENS-401 a reçu la désignation de médicament orphelin de l'EMA en Europe pour le traitement de la perte auditive neurosensorielle soudaine, et de la FDA aux États-Unis pour la prévention de l'ototoxicité induite par le platine dans la population pédiatrique.

À propos de Sensorion

Sensorion est une Société de biotechnologie pionnière au stade clinique, spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour restaurer, traiter et prévenir les troubles de la perte auditive, un important besoin médical non satisfait à l'échelle mondiale. Sensorion a mis en place une plateforme technologique unique de recherche et développement afin de mieux comprendre la physiopathologie et l'étiologie des maladies liées à l'oreille interne, ce qui lui permet de sélectionner les meilleures cibles et les meilleurs mécanismes d'action pour les médicaments candidats.

Elle dispose de deux programmes de thérapie génique visant à corriger les formes monogéniques héréditaires de surdité, développés dans le cadre de sa large collaboration stratégique sur la génétique de l'audition avec l'Institut Pasteur. SENS-501 (OTOF-GT), qui fait actuellement l'objet d'un essai clinique de Phase 1/2, cible la surdité causée par des mutations du gène codant pour l'otoferline et GJB2-GT cible la perte auditive liée à des mutations du gène GJB2 afin d'aborder potentiellement d'importants segments de la perte auditive chez les adultes et les enfants. La Société travaille également à l'identification de biomarqueurs pour améliorer le diagnostic de ces maladies mal desservies.

Le portefeuille de Sensorion comprend également des programmes de développement d'une petite molécule en phase clinique pour le traitement et la prévention des troubles de la perte auditive, le SENS-401 (Arazasetron). Sensorion, avec son partenaire Cochlear Limited, a terminé en 2024 une étude de Phase 2a du SENS-401 pour la préservation de l'audition résiduelle chez des patients devant subir une implantation cochléaire. Une étude de Phase 2 de SENS-401 a également été achevée en janvier 2022 dans la perte auditive neurosensorielle soudaine.

Communiqué de presse

(SSNHL) et une étude clinique de preuve de concept de Phase 2 pour la préservation de l'audition dans l'ototoxicité induite par le cisplatine (CIO) en mars 2026.

www.sensorion.com

Contacts

Relations Investisseurs

Sensorion

Nicolas Bogler, Responsable des Relations Investisseurs et Communication

ir.contact@sensorion-pharma.com

Relations Presse

Maarc Communication

Bruno Arabian / 00 33(0)6 87 88 47 26

bruno.arabian@maarc.fr

Label: **SENSORION**
ISIN: **FR0012596468**
Mnemonic: **ALSEN**



Déclarations Prospectives

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives concernant Sensorion et ses activités. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses que Sensorion considère comme raisonnables. Toutefois, rien ne garantit que ces déclarations prospectives se vérifieront, celles-ci étant soumises à de nombreux risques, notamment ceux exposés dans le rapport annuel 2025 publié le 18 mars 2026 et disponible sur notre site web, ainsi qu'à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Sensorion opère. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont également soumises à des risques encore inconnus de Sensorion ou qui ne sont pas actuellement considérés comme importants par Sensorion. La survenance de tout ou partie de ces risques pourrait entraîner une différence significative entre les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations réels de Sensorion et ces déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription d'actions Sensorion dans quelque pays que ce soit. La communication du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des lois et réglementations locales. Tout destinataire du présent communiqué de presse doit s'informer de ces restrictions locales et s'y conformer.